

CONCOURS GAGNEZ 2 VOYAGES À LA BAIE-JAMES 2010

Règlements de participation

1. Dans le cadre de l'édition 2010 de l'événement « Les filles et les sciences, un duo électrisant! », un tirage de 4 voyages pour 2 personnes, à la Baie-James aura lieu.
2. Ce concours s'adresse à toutes les participantes de secondaire II et III qui assisteront à la journée du 6 février 2010, entre 9 :00 et 16 :30, à Montréal, Québec, Rimouski et Sherbrooke. Pour être éligible au tirage, les participantes devront avoir rempli leur formulaire d'inscription disponible sur le site WEB : www.lesfillesetlessciences.ca ou à leur établissement d'enseignement via leur professeur de science ou leur conseiller d'orientation.
3. Le tirage s'effectuera au hasard parmi tous les formulaires reçus de Montréal, Québec, Rimouski et Sherbrooke, le samedi 6 février 2010, à 16 :00 lors de l'événement à l'École Polytechnique. Il y aura un tirage dans chaque région.
4. Les noms des gagnantes seront annoncés sur place immédiatement après le tirage.
5. Immédiatement après l'annonce des gagnantes, 5 formulaires d'inscription additionnels seront tirés afin d'obtenir des gagnantes de substitution advenant le cas où une gagnante ne puisse pas participer au voyage.
6. Les gagnantes se verront remettre une enveloppe contenant leur prix ainsi qu'une fiche intitulée « inscription des passagers », qu'elles devront remplir et retourner chez Hydro-Québec, à l'adresse indiquée sur la fiche, avant le **28 juillet 2010**.
7. Le prix devra être accepté tel que décrit au présent règlement et ne pourra être transféré à une autre personne ou substitué par un autre prix.
8. Dans le cas où l'événement « Les filles et les sciences, un duo électrisant! » ne pourrait avoir lieu, le tirage sera automatiquement annulé. Si toutefois, la journée se voyait reportée, le tirage serait également reporté.
9. En participant à ce concours, la personne gagnante autorise les organisateurs du concours à utiliser, si requis, leur nom, photographie, voix et/ou image, à des fins publicitaires et ce, sans aucune forme de rémunération.
10. Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Québec et qui se conforme aux conditions des présentes règles.
11. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

PRIX À GAGNER :

4 VOYAGES POUR 2 PERSONNES DE DEUX JOURS A LA BAIE-JAMES

Les voyages auront lieu les 28-29 août 2010 et comprennent :

- Le transport aérien entre l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal (autrefois Aéroport international de Montréal-Dorval) et l'aéroport La Grande-Rivière (le déplacement entre le lieu de résidence du gagnant et l'aéroport de Dorval sera aux frais du gagnant);
- Le transport à bord des autocars d'Hydro-Québec entre l'aéroport La Grande-Rivière, le village de Radisson et tous les sites de visite;
- Les visites guidées de l'Aménagement Robert-Bourassa et de la centrale La Grande-1;
- L'hébergement à l'Auberge Radisson et les repas.
- Le voyage ne peut être déplacé à une date ultérieure.
- Les voyages pour 2 seront gagnés par une participante de chaque région qui devra se faire accompagner par un adulte âgé de 18 ans ou plus.

Chaque voyage pour 2 personnes est d'une valeur approximative de 4000\$. Le total des prix à gagner est de 16 000\$.

COMMENT PARTICIPER :

- En remplissant le formulaire d'inscription et en étant présente à l'événement du 6 février 2010, à Montréal, Québec, Rimouski ou Sherbrooke.

Date limite d'inscription : Le 22 janvier 2010 à minuit

TIRAGE FINAL LE SAMEDI 6 février 2010 à 16h00 lors de la journée « Les filles et les sciences, un duo électrisant! »